



# Saint-Trivier-sur-Moignans **FLASH INFOS**

## **MARS 2025**

 Commune de Saint Trivier sur Moignans  
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61569721777606>  
 [www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr](http://www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr)  
 [secretariat@mairie-stm.fr](mailto:secretariat@mairie-stm.fr)  
 04 74 55 88 11

### Dans ce numéro :

#### A LA UNE : les agents municipaux

#### VIE MUNICIPALE et CITOYENNE :

Les travaux / Conseil municipal des jeunes / Inscriptions à l'école primaire / Fermetures de la Mairie et de La Poste / Fête de la musique / Conseiller numérique / Ehpad Les Saulaies / Centre Communal d'Action Sociale / Dombes Rénov+ / Opération Tranquillité Vacances / Location des salles communales - tarifs 2025 / La Poste - protection contre les chiens / Stages multisports et vacances sportives / Marathon Bresse Dombes / Démarches administratives /

#### VIE ASSOCIATIVE :

Chorale Luth en joie / Cantine et accueil périscolaire / Assprede / Gymnastique volontaire / Classes en 5 / Bibliothèque Utinjoyeuse

#### ETAT CIVIL

#### CALENDRIER DES FETES

## A LA UNE



### Vous avez dit « agents municipaux » ?

Employés par les mairies, les agents municipaux titulaires ou contractuels sont affectés à diverses tâches liées à la gestion quotidienne de la commune. Ils peuvent travailler au sein de l'administration communale, soit en externe et en lien direct avec le public (démarches administratives), soit en interne (comptabilité et divers actes administratifs).

D'autres agents sont affectés au service scolaire (comme les ATSEM, agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ou aux services techniques (voirie, espaces verts, gestion des espaces communaux). Enfin, l'agence postale est également composée d'agents municipaux.

(Source : weka.fr)

Saint-Trivier-sur-Moignans compte 12 agents municipaux, qui œuvrent tous les jours pour le bien commun. Qu'ils en soient ici remerciés.

### EDITO

Lors de réunions publiques, nous avons évoqué à plusieurs reprises la construction d'un immeuble de 20 appartements face à la pharmacie. Ce projet prend beaucoup de retard, non pas du fait de l'opérateur qui l'a pris en charge (Ain Habitat), mais du fait que la commune soit classée en zone de fouilles archéologiques préventives. Aujourd'hui, la Direction Régionale des Affaires Culturelles préconise d'effectuer des fouilles préventives sur l'ensemble des tènements fonciers concernés, y compris sur la partie construite. Le porteur de ce projet avait bien intégré les risques d'amiante sur le bâti, mais pas cette nouvelle contrainte qui consisterait à tout démolir et être contraint à terme, si ces fouilles préventives appellent des fouilles complémentaires, de supporter ces dernières.

Il s'agit du même scénario dont a été victime la commune pour la construction de l'école maternelle, avec un reste à charge de plus de 400 000 €.

Ain Habitat, qui construit des logements dont les coûts et les prix de vente sont encadrés par la loi, n'a pas la capacité économique de ce surcoût. Des interventions diverses sont en cours auprès des interlocuteurs publics pour régler ce différend qui occasionne ce retard.

Les travaux de la réfection de la toiture et de l'installation de panneaux photovoltaïques à l'espace Jean Vial, initialement prévu fin février, débiteront en mai. Des problèmes d'approvisionnement sont à l'origine de ce décalage. La fête des conscrits pourra donc se dérouler normalement, sans contrainte sur cet espace.

Enfin, après cinq ans d'attente, la construction de l'école maternelle est en cours et pour l'instant, le planning est respecté. L'entrée dans les nouveaux locaux pourrait être possible dès la prochaine rentrée scolaire. Il paraît cependant plus prudent de l'envisager plutôt à la rentrée des congés des vacances de la Toussaint.

Pendant les travaux, l'accès à l'école primaire, peut occasionner des difficultés de stationnement. Cette situation n'est que temporaire, les abords et le parking seront bien sûr remis en état en fin de chantier. Chacun comprendra aisément que tant qu'il y aura des entrées et sorties d'engins et de camions, il serait incohérent d'effectuer des réfections de voiries, même provisoires.

Je compte sur la compréhension de chacun.

Bien à vous,

Marcel LANIER  
Maire



## Les travaux



### CURAGE DES FOSSÉS ET ENTRETIEN DES MASSIFS

Un curage de fossés est en train d'être fait avec une cureuse, pour refaire le fil de l'eau. Cette opération est menée en étroite collaboration entre le service technique et l'entreprise Georges.

Une autre équipe du service technique s'occupe de mettre des copeaux sur tous les massifs d'arbres et arbustes, ce qui servira à garder la fraîcheur cet été dans les massifs et limitera la pousse des mauvaises herbes.



### ECOLE

La dalle a été coulée et est en train de sécher. Des réunions de chantiers ont lieu tous les mardis pour le suivi de la construction du bâtiment.

### REFECTION DE LA SIGNALISATION

Dans le village, les marquages routiers sont vieillissants voire effacés. Des travaux sont prévus au printemps.



### CHEMINS COMMUNAUX

Les chemins communaux sont également des chemins de randonnée. Une visite a permis d'identifier de possibles travaux d'amélioration des structures.

### ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Le service technique a procédé au rognage de toutes les souches d'arbres qui se trouvaient sur le domaine public dans les espaces verts (suite à des arbres coupés ou tombés).



### ENTRETIEN DES BATIMENTS PUBLICS

Le service technique a effectué des peintures de rénovation dans les bâtiments communaux :

- foyer de la salle polyvalente (à gauche en rentrant) : les peintures des murs ont été refaites ; il reste à reprendre les plaques rouges au plafond ;
- entrée de la maison médicale au rez-de-chaussée ;
- maison des associations : vestiaire du judo / dojo.



## Conseil municipal des jeunes

Sous l'impulsion du Directeur de l'école primaire, Monsieur Frécon, et de quelques élus, un Conseil municipal des jeunes est mis en place dans notre commune. Pour désigner ce Conseil, des élections ont été organisées le jeudi 20 février dernier. Elles ont été menées selon les mêmes règles que des élections classiques (professions de foi, vote à bulletin secret, dépouillement, ...). Elles appelaient aux urnes 44 élèves de CE2, CM1 et CM2 pour élire 3 élèves de CM1 et 3 élèves de CM2 parmi 9 candidats.



Ont été élus :

- CM1 : Claire Jenny, Eléa Le Moing et Nathan Sardinah
- CM2 : Méline Sollier, Tiago Cacela et Cylia Dubost.

Le Conseil municipal des jeunes se réunira avec les élus de la municipalité, le samedi matin, une fois par trimestre.

Nous avons hâte de découvrir les projets qui seront portés par les jeunes élus !



## Inscriptions à l'école primaire

Votre enfant aura 3 ans en 2025, ou vous êtes nouvellement arrivés sur la commune ? Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant à l'école de l'enseignement public pour la rentrée de septembre 2025.



Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du directeur :

- par téléphone au 04 74 55 82 40
- par mail [ce.0011127v@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011127v@ac-lyon.fr)
- ou sur le site de l'école : <https://sttriviersurmoignans.toutemonecole.fr/>

## Fête de la musique

Cette année, la fête de la musique se tiendra le samedi 21 juin.

Vous chantez, vous dansez, vous êtes musicien ? Venez nous rejoindre ! Pour ce faire, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 04 74 55 88 11.

La journée se terminera avec le traditionnel feu d'artifice.



## Fermetures de La Poste et de la Mairie

- La Mairie sera fermée le samedi 19 avril, le vendredi 30 mai et le samedi 31 mai.
- L'Agence Postale sera fermée le mardi 29 avril et du 6 au 10 mai.

Financé  
par



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services - [www.conseiller-numerique.gouv.fr](http://www.conseiller-numerique.gouv.fr).



**Vous éprouvez des difficultés  
face au numérique ?  
(Ordinateur, tablette, smartphone...)**

**Un conseiller numérique  
sera présent sur la commune  
Le premier vendredi après-midi du mois  
Pour répondre à vos questions**

Sans inscription  
**GRATUIT & OUVERT à TOUS**

**Les vendredis 7 février, 7 mars et 4 avril de 14h à 16h  
à la mairie de St Trivier/Moignans - place de l'Hôtel de ville**

C'est VOUS qui faites le programme ! Ces permanences ne sont pas des cours, le conseiller est là pour répondre à VOS questions

## Ehpad Les Saulaies :

### merci à Monsieur Bruggeman et bienvenue à Monsieur Joseph

Après avoir passé 10 années en tant que Directeur de l'Ehpad des Saulaies de Saint-Trivier-sur-Moignans, et 12 ans à l'Ehpad de la Montagne de Chatillon-sur-Chalaronne, Monsieur BRUGGEMAN a décidé de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée fin 2024.

Messieurs Marcel LANIER et Patrick MATHIAS, maires respectifs de ces deux communes, les membres du Conseil d'administration et le personnel soignant lui avaient réservé une petite surprise le vendredi 20 décembre avant son départ.



Monsieur Daniel JOSEPH a été nommé en début d'année 2025 pour assumer la direction des deux établissements.



## Centre d'action communal (CCAS)

L'AiRe AéRée est une association qui a pour mission de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes de 62 ans et plus, fragilisées et/ou isolées par leur vie à domicile en milieu rural.

Le département de l'Ain soutient cette association. Cette dernière déploie des actions collectives sur le territoire. Elle est déjà présente sur Francheleins et Messimy. L'association vous propose, en partenariat avec la commune de Saint-Trivier-sur-Moignans, des portes ouvertes gratuites le **mardi 8 avril matin à l'espace Jean Vial de 9h00 à 11h30**.

Au cours de cette matinée, vous pourrez découvrir la gym cérébrale, l'accompagnement numérique. Nous clôturerons cette matinée autour du verre de l'amitié.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de l'AiRe AéRée par mail : [animation.aireaeree@gmail.com](mailto:animation.aireaeree@gmail.com) ou par téléphone 06 83 34 49 58.

Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'âge pour être acteur de sa vie.

Venez nous rencontrer, échanger et découvrir.

Nous vous attendons nombreux !





CONSEILS  
ACCOMPAGNEMENT

# DOMBES RÉNOV+

Le service public de la rénovation énergétique



## DOMBES RÉNOV+

DES CONSEILS INDÉPENDANTS,  
PERSONNALISÉS ET GRATUITS POUR LA  
DÉFINITION D'UN PLAN TRAVAUX



Un **expert à votre écoute** pour un **accompagnement technique et financier** sur un projet de rénovation énergétique



Des **économies d'énergie** et des prestations **au juste prix**



**Plus de confort** dans votre logement

Un service accessible aux habitants des 36 communes membres de la Communauté de Communes de la Dombes

**04 74 98 33 76**

(prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

**www.ccdombes.fr**

Plus d'informations sur :  
<https://www.ccdombes.fr/vivre/developpement-durable/dombesrenov/>



### Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération

#### Tranquillité Vacances !



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendue à l'ensemble des vacances scolaires en 2009, puis à toute période d'absence prolongée de particuliers, indépendamment des vacances scolaires.

#### L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

#### L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) sur place, à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à compléter et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Inscription et informations sur :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

## Location des salles communales - Tarifs 2025

Par délibération du 7 novembre 2024, le Conseil municipal a fixé les tarifs de location des salles communales comme suit :

UTILISATEURS	LOCAUX OCCUPES	DUREE	TARIFS 2025
<b>SALLE POLYVALENTE (Grande salle et ses annexes – foyers, bar, cuisine)</b>			
<b>ASSOCIATIONS</b> <i>(dont le siège social est à St Trivier - ou disposant d'une antenne à St Trivier - ou à Chaneins (selon délibération n°2022/47 du 20/10/2022))</i>	Grande salle et ses annexes	Forfait/manifestation	130.00 €
	Foyers, bar, cuisine	Forfait/manifestation	80.00 €
<b>. PARTICULIERS N'HABITANT PAS ST TRIVIER</b> <b>. ASSOCIATIONS EXTERIEURES A ST TRIVIER</b> <b>. ENTREPRISES EXTERIEURES A ST TRIVIER</b>	Grande salle et ses annexes	Forfait/24 h	1 100.00 €
	Parquet bal	Forfait/24 h	450.00 €
	Foyers + bar + cuisine	Forfait/24 h	550.00 €
	Foyer (pour réunion)	L'heure	25.00 €
<b>TARIF SPECIAL POUR LES PARTICULIERS HABITANT ST TRIVIER ET LES ENTREPRISES DE ST TRIVIER</b>	Grande salle et ses annexes	Forfait/24 h	400.00 € + 150 € par jour/suppl
	Parquet	Forfait/24 h	300.00 €
	Foyers + bar + cuisine	Forfait/24 h	160.00 €
	Foyer 1 ou 2 (sans repas)	L'heure	20.00 €
<b>MAISON DES ASSOCIATIONS</b>			
<b>PARTICULIERS PROFESSIONNELS</b>	Salle de réunion (tarif unique)	L'heure	25.00 €
<b>STADE</b>			
<b>ASSOCIATIONS ET HABITANTS DE ST TRIVIER UNIQUEMENT</b>	Stade municipal et ses équipements	Forfait/jour	145.00 €



Céline, factrice en Auvergne-Rhône-Alpes, mordue par un chien lors de sa tournée, **30 jours d'arrêt**

## Mon facteur est précieux, je le protège

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 108 facteurs agressés et mordus par un chien en 2022



## Contribuez à la sécurité de votre facteur en nous aidant à recenser les chiens de votre foyer.

### Quelques conseils pour réduire ces risques

- Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.
- Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette soient accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.
- Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez d'abord votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.
- Si vous sortez de votre propriété à la rencontre de votre facteur, enfermez votre chien pour qu'il ne vous suive pas.



Votre chien n'est pas méchant, mais il peut se montrer imprévisible ou être effrayé. Pour éviter tout risque, nous vous invitons à **apposer cet autocollant sur votre boîte aux lettres** pour informer votre facteur de la présence d'un animal dans votre foyer.

**Merci de votre vigilance.**

## Stages multiports et vacances sportives

Comme l'année dernière, le centre social « La Passerelle » a organisé, pendant les vacances de Février, des stages multisports gratuits pour les enfants de 3 à 10 ans.

La commune a accueilli, du lundi 24 au mercredi 26 février, à l'espace Jean Vial, une partie des activités sous la houlette de Sindy, animatrice sportive de la Communauté de Communes Centre Dombes.

Au total :

- les stages multisports des 3/5 ans ont regroupé 10 enfants issus de 4 communes du territoire (8 étaient sur liste d'attente)
- ceux des 6-10 ans ont réuni 22 enfants venant de 10 communes de la Communauté de Communes
- l'animation danse hip-hop a concerné 10 jeunes de 12 à 15 ans, habitants de 4 communes.



### Chorale Luth en Joie



La Chorale de Saint-Trivier vous invite à son festival Boucan et Tintam'Arts !

Les **7 et 8 juin prochains**, la Chorale de Saint-Trivier vous donne rendez-vous pour deux jours de festivités autour de la musique, de l'art et de l'artisanat. Cet événement convivial et festif, intitulé Boucan et Tintam'Arts, promet de ravir petits et grands.

Le samedi 7 juin, à partir de 20h, la chorale ouvrira le bal par un concert avec d'autres chorales mêlant chants, mélodies contemporaines et surprises musicales. Une occasion unique de découvrir ou redécouvrir le talent de nos choristes dans une ambiance chaleureuse et festive.

Le dimanche 8 juin, place au marché de l'art et de l'artisanat aux remparts de Saint-Trivier. De 10h à 18h, venez déambuler parmi les stands d'artistes et artisans locaux, découvrir leurs créations uniques et peut-être repartir avec un souvenir original. Ce sera aussi l'occasion de partager un moment convivial en famille ou entre amis, dans un cadre historique et pittoresque.

Que vous soyez mélomane, amateur d'art ou simplement curieux, Boucan et Tintam'Arts est l'événement à ne pas manquer en ce mois de juin. Venez nombreux soutenir Luth en Joie et partager avec nous ces moments de joie et de découverte !

Renseignements : 06 88 55 09 86

DEVENEZ MEMBRE DE L'ÉQUIPE

## BÉNÉVOLES

DU MARATHON BRESSE DOMBES

CE QU'ON AIME, C'EST PARTAGER UN PEU DE NOTRE TEMPS ET DE NOS TALENTS DANS UNE AMBIANCE FESTIVE !



03 ET 04 MAI 2025

REJOIGNEZ-NOUS !

[BENEVOLES.MBD@GMAIL.COM](mailto:BENEVOLES.MBD@GMAIL.COM)



## Cantine et accueil périscolaire

Au mois de novembre dernier, un contrôle d'hygiène de la cantine a eu lieu. François, le cuisinier, ayant pu présenter tout ce qui est attendu, ce contrôle s'est soldé par un résultat « très satisfaisant ».



Le jeudi 23 janvier, un menu chinois était organisé. Les enfants se sont régalés.

A l'accueil périscolaire, comme d'habitude, différentes activités manuelles et sportives ont été proposées aux enfants tous les jours.



## Assprede

Nous remercions tous ceux qui font confiance à l'ASSPREDE en participant à nos parcours santé ou encore à nos ateliers et animations. N'hésitez pas à consulter notre site internet <https://assprede.fr> pour être sûr de ne pas louper une de nos actions.

De nombreux événements vous attendent prochainement, et notamment :

- Journée de l'audition à Saint-André-de-Corcy le 29 mars de 9 heures à 12 heures, puis spectacle gratuit à 17 heures
- Lundi 21 avril (Pâques) de 15 heures à 17 heures : chasse aux œufs où un œuf mystère sera caché parmi les autres...soyez le premier à le trouver ! Concours de décor sur œufs, petite restauration... un bel après-midi ouvert à tous, à venir passer en famille ou entre amis.

(Sur la photo : une vingtaine de personnes ont participé à l'atelier d'art thérapie).



## Gymnastique volontaire

La Gym Volontaire aborde le 2ème semestre de cette saison avec beaucoup de satisfaction.



Elle compte 167 licenciés, une évolution qui prouve que les différents cours proposés trouvent leur public. Le club a ajouté un cours de Pilate et un de Full Body à Bains le mardi soir, qui rassemblent une cinquantaine d'adhérents.

Du nouveau matériel a été acheté, et d'autre sera commandé prochainement pour permettre des exercices variés et ludiques à la portée de chacun.

Nos intervenantes restent toujours vigilantes et de bons conseils.

La galette des rois du 8 Janvier a connu un beau succès et a permis de passer un agréable moment entre licenciés des différents cours.

Notre Assemblée Générale, suivie du repas, aura lieu le Vendredi 13 Juin à Sandrans. Les adhérentes et adhérents sont invités à noter cette date dans leur agenda.

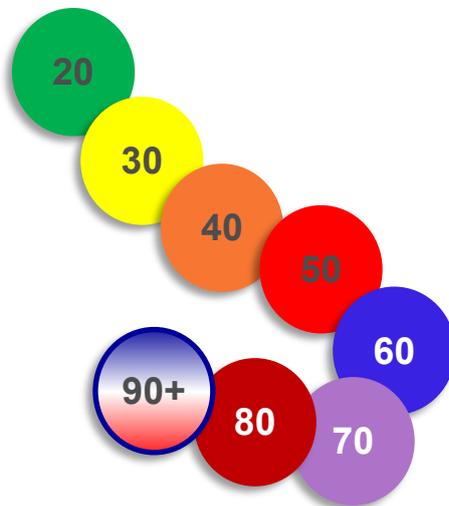


## SANTEZ VOUS toujours SPORT avec la GV !

### Conscrits de la 5

Les conscrits de la classe en 5 vous attendent nombreux pour la retraite aux flambeaux et le bal le **samedi 22 mars à partir de 20h**, à l'**espace Jean Vial**, puis la vague le **dimanche 30 mars à partir de 11h30**.

Venez les encourager à passer le cap de la décennie supplémentaire !



### Bibliothèque Utinjoyeuse

Voici le programme de la bibliothèque Utinjoyeuse jusqu'au mois de juin.

- Février : Ukraine des livres sont en prêt pour soutenir la culture dans ce pays en guerre depuis le 24 février 2022
- Mars :
  - ◇ adultes : « 80 ans - les camps de concentrations », des livres sont en prêt pour honorer leurs mémoires et partager un sens profond du souvenir.
  - ◇ enfants : sur le thème du carnaval
- Mai : exposition prêtée par le musée de la résistance de Nantua. Des livres et des BD écrits sur la période de la résistance dans l'Ain (Bourg-en-Bresse Lalande se rebelle) seront disponibles.
- Vacances de Pâques : peinture sur mandala sur bois avec intervenante ; séances enfants et adultes sur inscription.



# Démarches administratives

## Urbanisme

Les demandes d'autorisations d'urbanismes doivent être transmises soit par voie dématérialisée via le lien suivant : <https://portail.siea-sig.fr>, soit par courrier ou déposé au secrétariat de mairie en mains propres. (les demandes transmises par mail ne sont pas recevables)

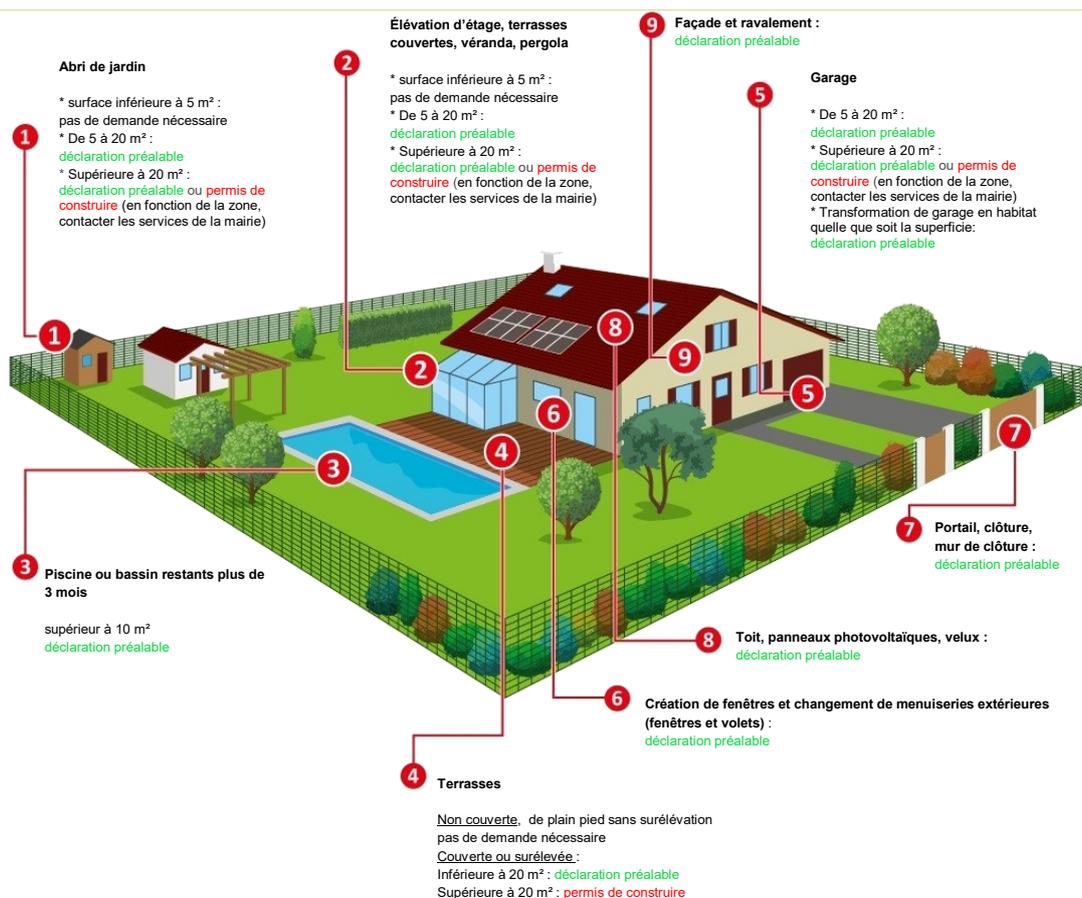


Il convient de joindre à chaque demande :

- ◆ un plan de situation,
- ◆ un plan de masse matérialisant le projet,
- ◆ un plan de façades en fonction de la demande,
- ◆ un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement.

Ne pas oublier de mettre le maximum d'informations concernant le projet (dimensions, matériaux utilisés, coloris ...)

## Quelles démarches pour quels travaux ?



## Le recensement à 16 ANS : démarche obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française

C'est à partir du jour de ses 16 ans et dans les trois mois qui suivent, que le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie.

Les informations demandées sont les nom, prénoms, date et lieu de naissance ainsi que ceux des parents, adresse et situations familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

### La liste des pièces à Fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

### **Les effets du recensement:**

Une attestation de recensement est délivrée par la mairie. Une fois cette démarche effectuée, le jeune est convoqué à la Journée de défense et de citoyenneté où un certificat de participation lui est remis. Il est aussi automatiquement inscrit sur les listes électorales.

L'Attestation de recensement et le certificat de participation sont à conserver car ils sont à présenter pour s'inscrire à tout examen (dont le permis de conduire) ou concours. **Aucun duplicata ne sera délivré.**

Informez-vous sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



### Inscription sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il suffit d'avoir 18 ans et de se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ainsi qu'avec le formulaire CERFA complété (que vous pouvez vous procurer sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/> ou en mairie), ou bien, vous pouvez vous inscrire directement en ligne, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Pour les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans, l'inscription est automatique sur les listes électorales de la commune où vous avez fait votre recensement citoyen.

Toute nouvelle inscription, entrainera automatiquement votre radiation auprès de votre précédent bureau de vote. En cas de changement d'adresse, veuillez en avvertir au plus tôt le secrétariat de Mairie.

### Déclaration de reconnaissance prénatale

Vous n'êtes pas mariés et vous voulez reconnaître votre enfant ? Sa filiation n'est pas automatique.

Où faire la déclaration?

Dans une mairie ou chez un notaire. Il est recommandé de vous présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Si vous êtes le père, une reconnaissance est obligatoire. Vous pouvez la faire avant la naissance ou plus tard. Si vous êtes la mère, il suffit que votre nom figure sur l'acte de naissance, mais une reconnaissance avant la naissance est possible.

Nous vous indiquons les informations à connaître.

Si vous n'êtes pas mariés, les 2 liens de filiation, maternelle et paternelle, de votre enfant sont indépendants l'un de l'autre (on parle du *caractère divisible du lien de filiation*).

La reconnaissance de l'enfant est un **acte volontaire et personnel**, qui engage uniquement la personne qui fait la démarche.

Chacun de vous 2 peut faire établir son lien de filiation avec l'enfant sans avoir à demander l'autorisation de l'autre parent.

La filiation de votre enfant s'établit différemment selon que vous êtes le père ou la mère.

Pour plus d'information : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887>

### Carte Nationale d'identité ou passeport biométrique

**(attention, la mairie de Saint Trivier sur Moignans ne délivre plus de carte d'identité ni de passeport) :**

Afin de constituer votre dossier de demande de carte d'identité ou de passeport, veuillez récupérer le dossier en ligne à l'adresse suivante: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>, et prendre rendez-vous dans une mairie habilitée.

Liste des Mairies proches de Saint Trivier sur Moignans délivrant des passeports et carte d'identité (Sur Rendez vous):

- \* Chatillon sur Chalaronne
- \* Trévoux
- \* Péronnas
- \* Villars les Dombes
- \* Reyrieux
- \* Bourg en Bresse

**Attention :** à l'approche des vacances d'été, les délais de fabrication peuvent augmenter de manière significative.



## NAISSANCES

01/09/2024 : Isaac HURIAUX

*Nous souhaitons la bienvenue aux bébés, et adressons toutes nos félicitations aux parents !*

**Si vous souhaitez que soit publié la naissance de votre enfant dans le prochain flash infos, merci de nous transmettre votre demande par mail [secretariat@mairie-stm.fr](mailto:secretariat@mairie-stm.fr)**

## DECES

07/12/24 : FUDOLA Cécile \*  
09/12/24 : PAQUIER Noël  
12/12/24 : APOSTOLOU Constantin \*  
15/12/24 : GOURDON Renée \*  
15/12/24 : LABROSSE Thérèse \*  
24/12/24 : THENON Emilienne \*  
28/12/24 : SCHNEIDER Rudolf \*  
02/01/25 : GOYARD Jean-Luc  
14/01/25 : N'GORAN Saint Germain \*  
18/01/25 : GROS Marie \*  
24/01/25 : BOU PISANI Andrée \*  
27/01/25 : THOMASSIN Jeannine \*  
28/01/25 : BERTINARIA France \*  
03/02/25 : BAILLE Simone \*  
05/02/25 : VILLON Adeline  
06/02/25 : VERRIER Arlette \*  
13/02/25 : FOECHTERLE André \*  
21/02/25 : GIMARET Lucienne \*

\* *Maison de retraite*

## CALENDRIER DES FETES

### MARS

**Dimanche 16 :** Répétition Chorale  
**Samedi 22 :** Retraite aux flambeaux de la classe en 5  
**Dimanche 30 :** Banquet des conscrits de la classe en 5

### AVRIL

**Dimanche 6 :** Concert des P'tits Chœurs d'la Dombes  
**Samedi 11 au jeudi 24 :** Tournoi de tennis  
**Mardi 15 et Mercredi 16 :** Concours de boules – vétérans  
**Dimanche 20 et Lundi 21 :** Olympiades ASSPREDE  
**Samedi 26 :** Concert fanfare

### MAI

**Dimanche 4 :** Championnat par équipes – tennis  
**Dimanche 11 :** Championnat par équipes - tennis  
**Dimanche 18 :** Bourse aux jouets et à la puériculture du sou des écoles  
**Samedi 24 :** Concours de pétanque  
**Dimanche 25 :** Championnat par équipes - tennis

### JUIN

**Samedi 7 et Dimanche 8 :** Festival « Boucan et Tintam'Arts »  
- Chorale Luth en Joie  
**Samedi 21 :** Fête de la musique  
**Vendredi 27 :** Kermesse de l'école  
**Samedi 28 :** Concours de pétanque classe en 5  
**Dimanche 29 :** Fête du tennis



Comité de rédaction :

Marcel LANIER — Claire STREMSDOERFER — Pascale GUICHARD — Sandrine COMBRY — Cécile PIRON — Sébastien MERCIER — Martine MOREL PIRON — Fabien BOURGEY